

# *HISTOIRE FRIBOURGEOISE*

## **Rossens : une commune de la Sarine en expansion ?**



Manuel Greca

Collège Saint-Michel

Travail de maturité

Avril 2011

Réalisé sous la direction de Messieurs

Jean-Pierre Dorand et

Jean-Daniel Dessonnaz

## Table des matières

1.	Introduction .....	1
2.	La commune et son histoire .....	2
2.1.	Illens et son château .....	2
2.1.1.	Au fil du temps.....	2
2.1.2.	Des légendes liées au château .....	4
2.2.	Rossens, jadis "Rossin" .....	5
2.3.	La fusion Rossens/Illens.....	6
2.4.	Quelques chiffres-clés .....	6
3.	Une communauté qui ne cesse de grandir.....	7
3.1.	Rossens hier.....	7
3.1.1.	Une communauté rurale qui change.....	7
3.1.2.	Le barrage de Rossens.....	9
3.1.3.	Les voies de communication.....	10
3.2.	Rossens aujourd'hui.....	12
3.2.1.	Le remaniement parcellaire.....	12
3.2.2.	Les nouveaux quartiers.....	14
3.2.3.	Le développement du village et de son économie .....	15
3.2.4.	La vie associative .....	19
3.3.	Rossens demain .....	20
3.3.1.	L'avenir se prépare.....	20
3.3.2.	Le point de vue des autorités.....	22
4.	Conclusion .....	24
5.	Bibliographie.....	26
5.1.	Sources .....	26
5.2.	Instruments de travail.....	26

5.3. Livre / Ouvrage.....	26
5.4. Journaux et revues / Articles.....	26
5.5. Sites internet.....	27
5.6. Film .....	27
5.7. Entretiens.....	27
5.8. Images / Illustrations .....	27
6. Remerciements.....	30
7. Résumé .....	31

**Fig. 1** : Page de garde : vue aérienne du barrage et du village de Rossens



**Fig. 2** : Eglise de Rossens



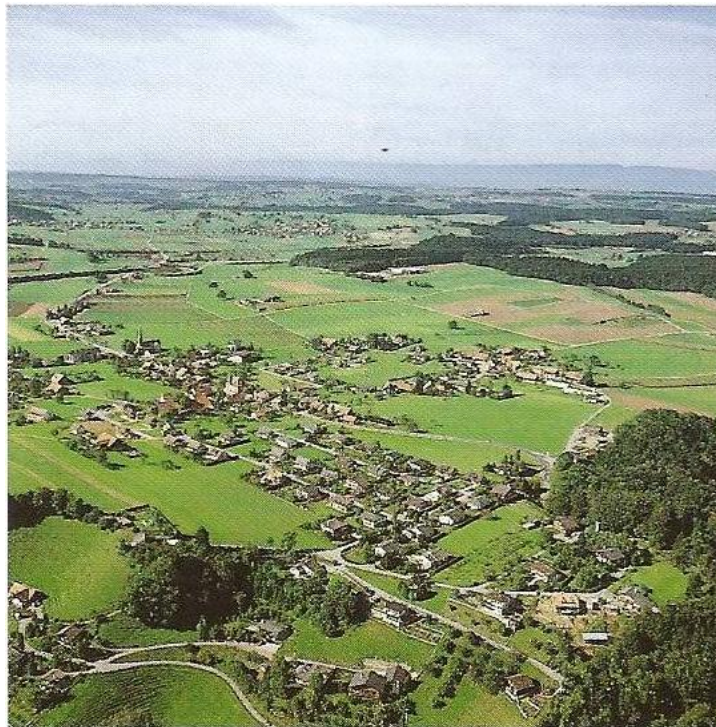
**Fig. 3** : Ruines du château d'Illens

# 1. Introduction

Ce qui m'a incité à choisir comme thème l'histoire fribourgeoise, c'est l'intérêt que je porte à tout ce qui est lié à l'évolution des différentes régions de notre pays. De plus, comme je suis né à Rossens, c'était pour moi une opportunité qui me permettait de mieux faire connaissance avec cette commune qui a accueilli ma famille.

Le but de ce travail est de montrer comment Rossens a évolué et s'est développée au fil du temps. Afin de se rendre compte de quelle manière l'expansion de la commune s'est faite, j'ai choisi de présenter celle-ci en plusieurs étapes.

Parler de Rossens, c'est découvrir tout d'abord les ruines d'un château qui rappellent les temps féodaux pleins de mystères et de légendes. C'est également découvrir l'histoire au XIX<sup>ème</sup> siècle, où vivaient misérablement quelques paysans avec leurs lopins de terre et qui, souvent, devaient partir car ils n'arrivaient pas à en vivre. Ce village, tout petit jusqu'en 1950, va entrer dans la modernité grâce à la construction d'un barrage et d'une autoroute. Aujourd'hui, il y en a plus d'un qui est déjà passé dans cette commune, que ce soit pour se déplacer sur la rive droite de la Sarine en empruntant le barrage ou simplement pour faire une petite halte pendant son voyage sur la route des vacances.



**Fig. 4 :** Village de Rossens

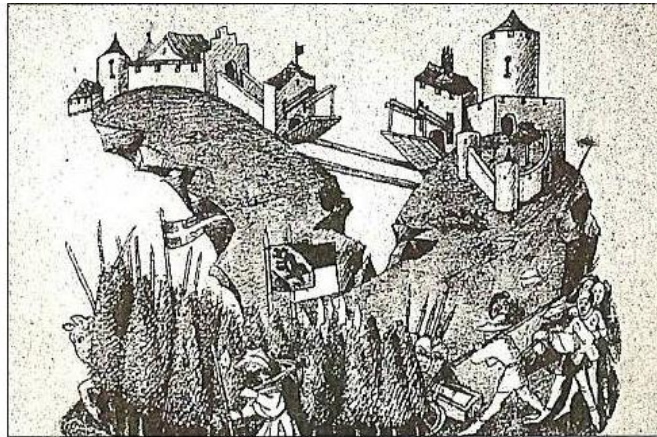


## 2. La commune et son histoire

### 2.1. Illens et son château

#### 2.1.1. Au fil du temps

Le nom d'Illens apparaît pour la toute première fois dans un écrit entre 1138 et 1143. Dans cet acte, on parle d'une donation faite à l'abbaye d'Hauterive par un certain Turumbertus d'Ecuvillens. On ne connaît pas la date exacte de la construction du château d'Illens, mais celui-ci fut certainement érigé après celui d'Arconciel qui, lui, fut bâti en 1082. Au fil du temps, l'histoire de ces deux édifices fut souvent liée. L'image ci-dessous illustre ce lien avec le pont qui relie les deux bâtisses se situant aux abords des hautes falaises bordant la Sarine.



**Fig. 5 :** Les châteaux d'Illens et d'Arconciel

Durant plusieurs siècles, les châteaux d'Arconciel et d'Illens passeront dans les mains de nombreux seigneurs. En 1251, c'est un certain Ulrich, seigneur d'Arconciel et d'Aarberg, qui en est le châtelain pour le compte de la Maison de Savoie. En 1292, l'avoyer de Fribourg, Nicolas d'Englisberg, achète Illens-Arconciel. En 1324, les forteresses d'Illens et d'Arconciel sont prises d'assaut par les deux villes de Berne et Fribourg, qui réunissent leurs forces. De nombreux soldats périssent de part et d'autre lors de cet affrontement. Le château d'Illens devient même un repaire de brigands lorsqu'il appartient, de 1350 à 1377, à l'aventurier Pierre d'Aarberg.<sup>1</sup>

Un peu plus tard, en 1455, Guillaume de Baume reprend le château et érige un manoir seigneurial sur ses ruines. C'est un chevalier de la Toison d'Or et un des seigneurs les plus riches de son temps. Il est gouverneur de la Bresse et ne vient que peu à Illens.

<sup>1</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 5-6.

Le 2 janvier 1475, pendant la guerre entre les Confédérés et le duc de Bourgogne, 150 Fribourgeois et 25 Bernois prennent d'assaut le château. Comme il commande les troupes bourguignonnes, Guillaume de Baume ne prend pas part à la défense de son manoir. Sans laisser de descendant, il meurt en 1490. Sur la porte d'entrée des ruines de son château, l'écusson sculpté aux armes de Guillaume de Baume et de son épouse nous rappelle encore aujourd'hui qu'il fut un lieu digne d'un seigneur qui fréquentait la cour de Dijon.

En 1476, Pierre Morsel, un bailli fribourgeois, prit possession du plus petit bailliage fribourgeois (27 familles) composé de Treyvaux, Corpataux, Magnedens et Illens. Ceci nous donne une idée de la petitesse de ces villages au XV<sup>ème</sup> siècle. En 1798, la République helvétique supprime les bailliages. Jusqu'à cette date, 76 baillis régnèrent sur Illens.

Le château, ou plutôt les ruines qui ont survécu sont prisées dans le canton de Fribourg. Parfois, il s'y déroule des fêtes médiévales avec une forte participation des nostalgiques de la vie de château.<sup>2</sup>



**Fig. 6 :** Une partie des ruines du château d'Illens

---

<sup>2</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 6-7.

## 2.1.2. Des légendes liées au château

Chaque château a ses propres histoires et légendes. Celles-ci permettent de garder un souvenir du passé. Quelles soient vraies, inventées ou déformées, elles contiennent souvent une part de vérité. Le château d'Illens ne fait pas exception à la règle et voici une histoire le concernant :

*"Conon venait nuitamment chanter romance sous les fenêtres de la belle Isaure. Au premier accent de son luth, Isaure plaçait une bougie sur sa fenêtre pour lui faire savoir qu'elle était à l'écoute. Une nuit cependant, Isaure n'entendit pas son appel et elle s'en inquiéta. Des rumeurs de combat ne tardèrent pas à s'amplifier. L'alarme se répandit sur le pays et le tocsin sonna dans tous les villages. Mille bouches répétèrent que la ville des Zaehringen, toute dévouée à l'Autriche, à Albert assassiné à Windisch, joignait ses troupes à celles de sa veuve, la cruelle Agnès, pour punir les complices du meurtrier. Et Conon était l'ami de ce meurtrier. L'ennemi ne se fit pas attendre et sortit bientôt des portes de l'orgueilleuse cité des Zaehringen. Ses bataillons armés se dirigèrent vers Arconciel. Le terrible Maggenberg, avoyer de Fribourg, les commandait. Isaure, montée sur la terrasse du donjon d'Illens, suivit toutes les phases du siège et tous les gestes de son héros. Bientôt, les murailles s'écroulèrent sous les coups des catapultes et des balistes. Le castel s'embrasa des lueurs de l'incendie et les assiégés furent au désespoir. Conon essaya de résister, mais devra bientôt chercher son salut dans la fuite à travers les flots tumultueux de la Sarine. Voyant son amoureux blessé se noyer, Isaure se jeta de désespoir du haut des falaises pour rejoindre dans la mort l'homme qu'elle aimait éperdument.*

*Le lendemain, près de l'antique abbaye d'Hauterive, où maints seigneurs reposent sous les voûtes ogivales de son cloître, la Sarine rejeta deux cadavres. Deux jours plus tard, les moines accompagnèrent un jeune enfant, fruit de l'amour de ses jeunes parents, qui regardait en pleurant deux cercueils descendre dans le caveau familial, dernier asile des grandeurs humaines.*

*Et la Sarine continue de glisser au fond de ses falaises, fendant toujours le paysage d'un sourire un peu triste".<sup>3</sup>*

---

<sup>3</sup> Légende extraite de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 11-12.

## 2.2. Rossens, jadis "Rossin"

L'existence du village de Rossens fut pour la première fois signalée en 1162. Situé à proximité de la Sarine, ce village était composé de plusieurs fermes; vingt étaient proches d'une chapelle et de son cimetière, sept sont situées à La Raveire et encore sept autres vers Inriaux. Le village de Rossens fut d'abord appelé "Rossin", puis "Rossins" jusqu'en 1668. Cet ancien nom aurait une origine burgonde.

Durant la période du Moyen-Age, François de Ferney, seigneur de Sulliens, vend en 1409 à Jean Asini, bourgeois de Fribourg, des cens<sup>4</sup> de Rossins. La moitié de la grande dîme<sup>5</sup> fut vendue par Pierre de Morsel et Adelhedis d'Englisberg en 1439 pour 650 écus d'or de France à Guillaume de Menthon. En 1444, le monastère de la Maigrauge acquiert le fief<sup>6</sup>, car la dîme était pour beaucoup une trop lourde charge.

C'est en 1472 que le village fut cédé à Fribourg. Il fit partie, jusqu'en 1798, du bailliage de Pont. Par la suite, il appartint au district de Fribourg jusqu'en 1803 avant de passer à celui de Farvagny jusqu'en 1848. Par la suite, le village de Rossens appartiendra au district de la Sarine.<sup>7</sup>

Comme on peut le constater dans la figure 7, les armoiries de Rossens contiennent le rouge comme couleur dominante avec un symbole qui est le lion.



**Fig. 7** : Les armoiries de Rossens

---

<sup>4</sup> Impôt qui se paie au seigneur, en argent ou en nature.

<sup>5</sup> Impôt équivalant à un dixième du produit de la terre et du bétail.

<sup>6</sup> Domaine confié par le seigneur à son vassal, en contrepartie de certains services.

<sup>7</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 13.



### 2.3. La fusion Rossens/Illens

En 1831, une loi mentionnait que Posat, une commune proche de celle de Rossens, faisait une seule commune avec Illens. C'est en 1832 que la commune d'Illens se rattacha à la commune de Rossens. Le château d'Illens et sa ferme forment en 1845, par la volonté de bourgeois de Rossens qui y possédaient des terres, une commune politique. Des familles patriciennes de Fribourg, les de Castella, de Boccard, de Reynold et autres de Weck étaient successivement propriétaires d'Illens. En 1903, Illens passa en mains religieuses. Ce sont les Pères qui venaient de Laval, en France, où se trouve l'abbaye cistercienne de la Coudre, qui achetèrent Illens. Pour se nourrir, ils fabriquaient, avec le lait des 60 vaches de la ferme qu'ils exploitaient, un fromage réputé. Celui-ci se nommait "Port-du-Salut", en souvenir de leur maison-mère. Les Sœurs cisterciennes du monastère de la Coudre fabriquent aujourd'hui encore ce produit laitier. Quand en 1914 les religieux quittèrent Illens pour retourner en France, la Société de fromagerie de Rossens, qui en était devenue propriétaire entre-temps, vendit le domaine à la commune de Rossens. La superficie était de 118 ha, dont 42 en forêt et le reste en champs et prés.

Lors du recensement de 1930, on dénombrait 7 habitants à Illens. Les journaux de l'époque citaient Illens comme la plus petite commune de Suisse. Le 17 décembre 1971 Illens perdra son indépendance, suite à sa fusion avec celle de Rossens.<sup>8</sup>

### 2.4. Quelques chiffres-clés

Voici quelques chiffres-clés de la commune de Rossens. Une partie de ces données proviennent de l'*Annuaire statistique du canton de Fribourg*<sup>9</sup>, édition 2011, et de l'Administration communale de Rossens :

Altitude (en mètre) :	point le plus bas 592 m - point le plus haut 760 m
Surface :	505 ha, dont 176 ha de forêts, 243 ha de terres agricoles et 82 ha pour l'habitation et l'industrie
Habitants :	1208, soit une densité de 236,9 hbts au km <sup>2</sup>
Agriculteurs :	6 domaines (31 personnes)
Industries :	42 sociétés diverses, avec environ 500 employés

---

<sup>8</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 14-15.

<sup>9</sup> Tiré du site : <http://www.fr.ch/sstat/files/pdf27/Ann-2011-ANNUAIRE.pdf>

Tiré du site : <http://www.rossens.ch/administration/ladministrationmain.htm#bourses>

Ci-après, un tableau qui démontre bien l'évolution de la population de Rossens entre 1850 et 2008. Alors qu'elle n'a pour ainsi dire pas augmenté entre 1850 et 1960, c'est à partir de 1970 que la population a fait un bond important de plus de 850 habitants pour atteindre le nombre de 1197 résidents à fin 2008. Depuis lors, la situation est restée assez stable.

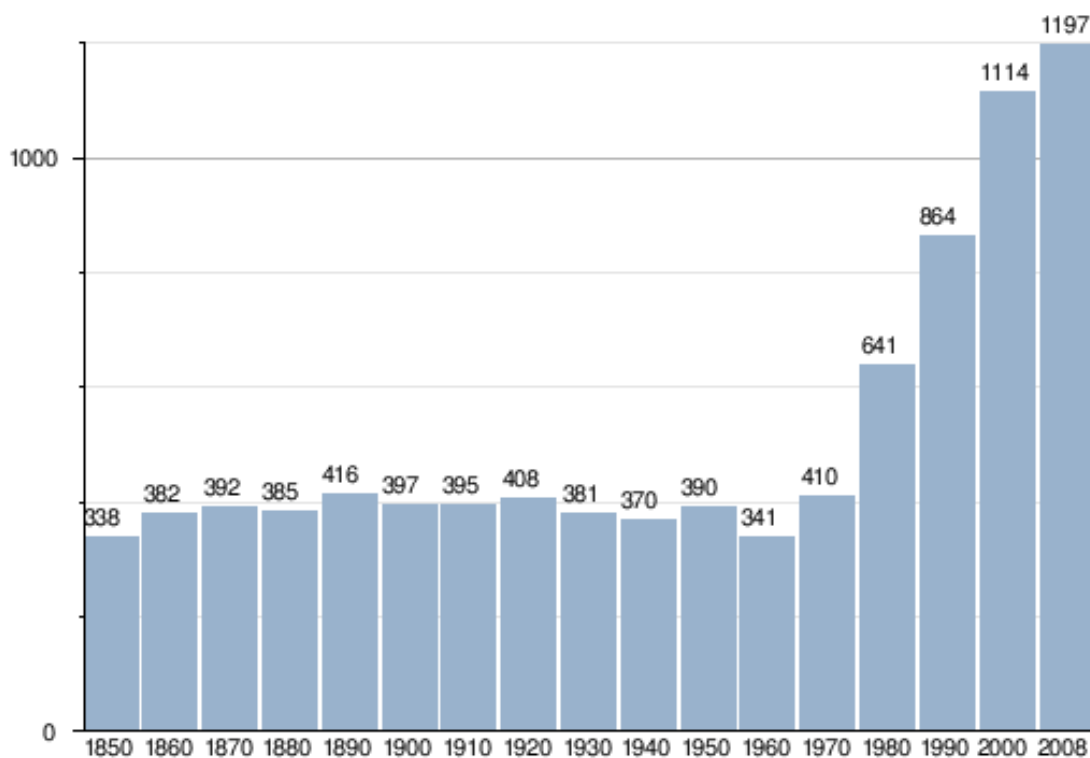


Fig. 8 : Graphique de l'évolution de la population de Rossens

### 3. Une communauté qui ne cesse de grandir

#### 3.1. Rossens hier

##### 3.1.1. Une communauté rurale qui change

On ne connaît pas beaucoup de choses sur les premiers temps de la communauté villageoise de Rossens. Il y a bien l'existence de huit tumulus dans la forêt de Montena qui nous projettent dans l'histoire du Premier Âge du Fer, soit entre 800 et 450 ans avant l'ère chrétienne. Mais comme cette petite nécropole n'a jamais été fouillée, il n'y a guère d'informations y relatives.<sup>10</sup>

<sup>10</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 3.

C'est au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, plus précisément entre 1810 et 1850, qu'apparaissent les premiers écrits sur le village. Il faut savoir que l'on ne pouvait accéder à Rossens par un seul chemin gravelé qui finissait en impasse. Comme il n'y avait pas de passage, très peu de monde se rendait dans ce petit village proche des falaises de la Sarine. Dans les années 1820, il y avait juste quelques fermes. Pas de commerçant, seulement un forgeron pour fabriquer des fers pour les chevaux. Il y avait également un menuisier pour s'occuper des constructions en bois et un bûcheron qui, lui, s'occupait de la sécurité du village ainsi que de fournir du bois au menuisier. Nous pouvons remarquer que tous ces petits métiers étaient liés à la paysannerie. L'école n'existait pas encore ; elle fera son apparition seulement vers 1870. Dans ce village, les gens vivaient en autarcie et étaient très pauvres. Les paysans devaient vendre leurs animaux pour réussir à vivre. Les fermes n'étaient pas, comme de nos jours, avec des écuries pour le bétail. Elles étaient à peu près de la même grandeur, mais à l'intérieur quatre générations de familles y vivaient, ce qui veut dire qu'il n'y avait pas beaucoup de place pour toutes ces personnes.<sup>11</sup>



**Fig. 9** : La famille Rossier-Rolle, où plusieurs générations se rencontraient

A cette époque, l'espérance de vie atteignait environ 40 ans et les enfants se retrouvaient souvent seuls, car les parents n'avaient pas assez d'argent pour les élever ou alors parce qu'ils avaient disparu.

Il n'y avait pas d'orphelinat, ni de home; alors le dimanche, on misait à l'envers (de haut en bas) les gens qui n'avaient plus de familles. On peut citer l'exemple suivant : un orphelin était vendu entre 50 centimes et 1 franc afin de pouvoir être placé dans une famille et être nourri.

---

<sup>11</sup> Inspiré de l'entretien du 13 décembre 2010 avec Monsieur Robert Ayer, ancien syndic de Rossens.

Il devait ensuite également aider à la ferme de l'acheteur. Pour les personnes plus âgées, la mise était un peu plus élevée. Elles devaient dormir à l'écurie, car les chambres étaient déjà trop pleines.

Rossens fut un village exclusivement agricole jusqu'en 1948 et c'est dix ans plus tard que la première villa sortira de terre. C'est la construction de la route cantonale qui permit au village de se développer. Avec toutes ces nouvelles maisons qui suivirent, le village changea d'aspect et les mentalités également. L'arrivée de nouveaux habitants modifia la manière de vivre et le village se développa de manière assez rapide. Rossens comptait alors trois petits magasins, ainsi qu'une laiterie avec sa porcherie attenante.<sup>12</sup>

### 3.1.2. Le barrage de Rossens

La construction du barrage entre 1944 et 1948 permit au village de Rossens de sortir de son isolement. Déjà en 1913, il était question d'ériger un barrage sur la Sarine. Si la décision de le construire fut prise trois décennies plus tard, c'est parce que politiciens et techniciens se déchirèrent longtemps pour savoir s'il était opportun d'avoir un barrage ou pas à cet endroit. Il y eut même une pétition signée par plus de 500 habitants des villages de la Basse-Gruyère qui savaient qu'ils allaient perdre de grandes surfaces de terre de leurs aïeux au profit de l'électricité. Mais, le 24 décembre 1943, le décret autorisant la réalisation de cet ouvrage fut finalement adopté à une assez large majorité par le Grand Conseil.

Grâce à ce barrage, on pouvait enfin rejoindre la rive droite de la Sarine qui n'était jusqu'alors pas accessible, sauf par de grands détours. Ce chantier fut difficile ; il y avait énormément de monde qui y travaillait, plus de 500 ouvriers, ingénieurs et responsables. Le travail était très dur et il y eut des morts, douze en tout.<sup>13</sup>



**Fig. 10** : La construction du barrage

<sup>12</sup> Inspiré de l'entretien du 13 décembre 2010 avec Monsieur Robert Ayer.

<sup>13</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 59-60.



A ces nombreux décès, il faut encore ajouter les ouvriers qui restèrent handicapés à vie suite à de graves accidents.

En 1945, une grève fut déclenchée par les ouvriers, car ils voulaient être mieux payés. Ils obtinrent une augmentation de 50 centimes du salaire minimum qui passa ainsi à 1 franc 50 de l'heure. De nombreux jeunes du village venaient y travailler pour y gagner un peu plus qu'à la ferme. Mais ce chantier ne fut pas seulement difficile pour la construction du barrage, mais également pour l'accès à celui-ci. Il fallut déboiser certains endroits, afin de pouvoir utiliser les machines. Des baraques rudimentaires temporaires furent construites dans le secteur de Maupraz pour les ouvriers qui habitaient très loin du chantier. Les ouvriers venaient d'un peu partout, dont de nombreux saisonniers italiens et espagnols.

L'inauguration de cet imposant édifice eut lieu le 14 octobre 1948. Les eaux de ce lac artificiel avaient envahi une surface non négligeable de 954 ha de forêts, de prés et de pâturages. Le mur du barrage fait 320 m de long et sa hauteur est de 83 m. Son épaisseur est de 28 mètres à la base, de 14 mètres dans la région moyenne et elle se réduit à 5 mètres à la crête. Sa capacité maximale est de 220 millions de m<sup>3</sup>. Cela fait maintenant plus de 60 ans que le barrage de Rossens fournit une partie de l'énergie électrique nécessaire aux ménages et à l'industrie de notre canton. On peut vraiment dire que cet ouvrage donna et donne encore un sérieux coup de pouce au développement économique du Pays de Fribourg.<sup>14</sup>

### **3.1.3. Les voies de communication**

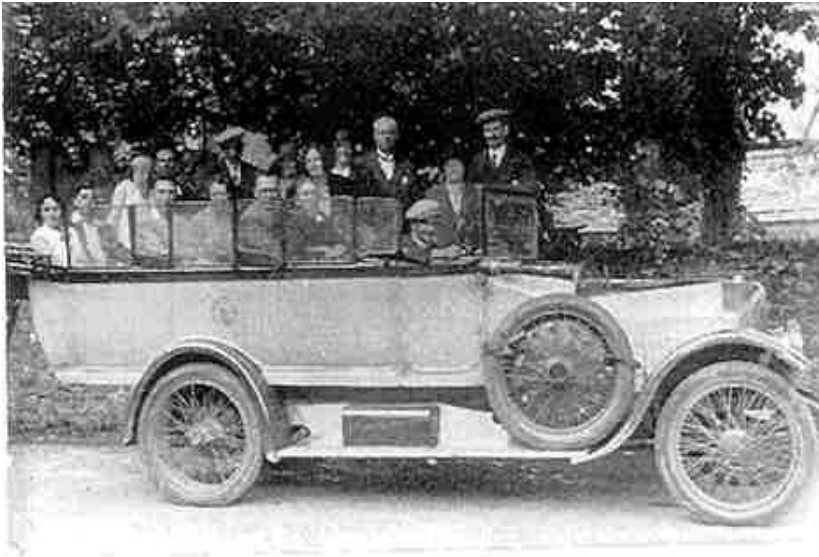
Il y avait très peu de voies de communication pour rejoindre Rossens, mais au cours des ans le village se développa et plusieurs nouveautés vinrent changer le quotidien. La première voie d'accès était la Sarine ; les gens montaient le cours d'eau jusqu'à un point où ils se sentaient en sécurité et quittaient leurs embarcations pour rejoindre le village à travers les falaises. Entre 1869 et 1916, il existait bien un pont suspendu qui fut malheureusement rompu par la neige. Durant 47 ans, il permit néanmoins de faciliter le commerce et les relations entre les deux rives, surtout avec les villages de Treyvaux et de Pont-la-Ville.

Rossens n'avait pas de route, juste un petit chemin en gravier pour les chevaux qui s'arrêtait au centre du village. Depuis cet endroit, plus moyen de continuer ; on ne voyait que des champs. Un projet de ligne de chemin de fer Fribourg-Bulle par la rive gauche de la Sarine existait bien en 1904, mais celui-ci ne se réalisa pas. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle arriva la route

---

<sup>14</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 60.

cantonale reliant Fribourg à Bulle. Le 30 décembre 1911 fut inaugurée une ligne de bus électrique qui faisait le parcours de Fribourg à Farvagny, avec un arrêt à Inriaux.<sup>15</sup>



**Fig. 11 :**  
Transport de  
personnes

Ce n'est qu'en 1948 que Rossens put enfin être relié avec la rive droite de la Sarine avec l'inauguration du barrage et par la même occasion profiter d'une route traversant tout le village. Par la suite (1973), une nouvelle route conduisant à la zone industrielle de Montena fut construite. Entre 1974 et 1982 suivirent les 18 kilomètres de routes et chemins financés par le Syndicat d'améliorations foncières.

Une autre étape très importante, en lien avec les voies de communication, fut le début des travaux de l'autoroute sur le territoire communal en 1974.

**Fig. 12 :**  
Sortie de l'autoroute  
à Rossens



<sup>15</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 56-57.

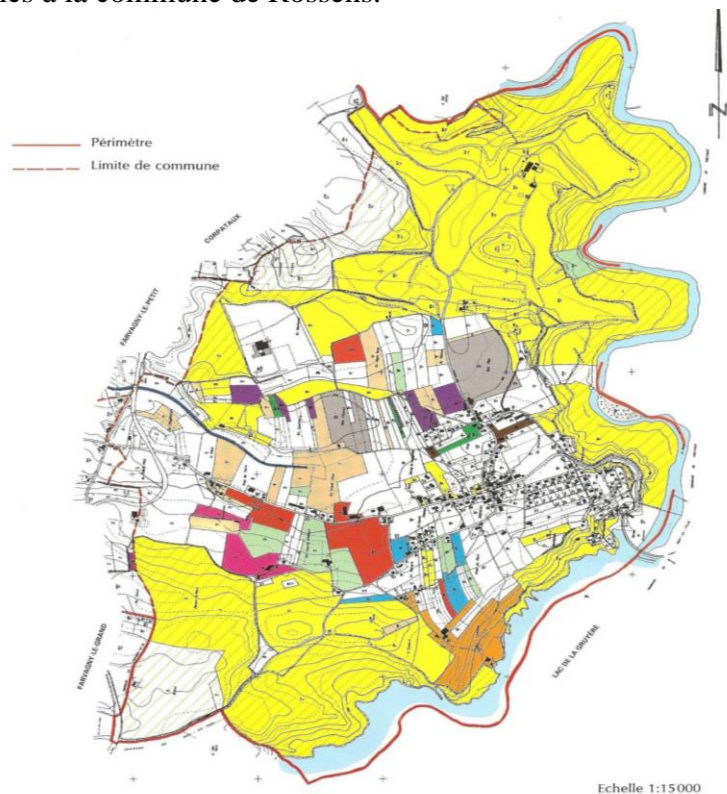
C'est le 31 octobre 1979 que fut inaugurée l'autoroute (A12) reliant le nord et le sud de notre canton, de notre pays et aussi de l'Europe. Cerise sur le gâteau, Rossens put obtenir, après de difficiles négociations, une jonction sur son territoire à moins de deux kilomètres du centre du village, alors que celle-ci était initialement prévue à Corpataux. Ce panneau de sortie avec le nom de Rossens fait connaître, depuis plus de 30 ans, l'existence de notre village aux millions de voyageurs qui empruntent cette autoroute.

## 3.2. Rossens aujourd'hui

### 3.2.1. Le remaniement parcellaire

En 1972, la commune de Rossens comptait 36 agriculteurs qui n'avaient, pour la plupart d'entre eux, qu'une à cinq vaches. Ils apportaient encore le lait à la laiterie avec des boilles. Lors de cette même année débuta le remaniement parcellaire intégral, réalisé en parallèle avec le plan d'aménagement local (PAL) et la RN12. Pour la région, celui-ci se nomma "Remaniement parcellaire RN12" et concerna également les communes voisines de Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Corpataux et Magnedens. Ce réaménagement va révolutionner l'agriculture. Subventionnée par la Confédération et le Canton, cette réalisation coûta environ 5,4 millions de francs à la commune de Rossens.<sup>16</sup>

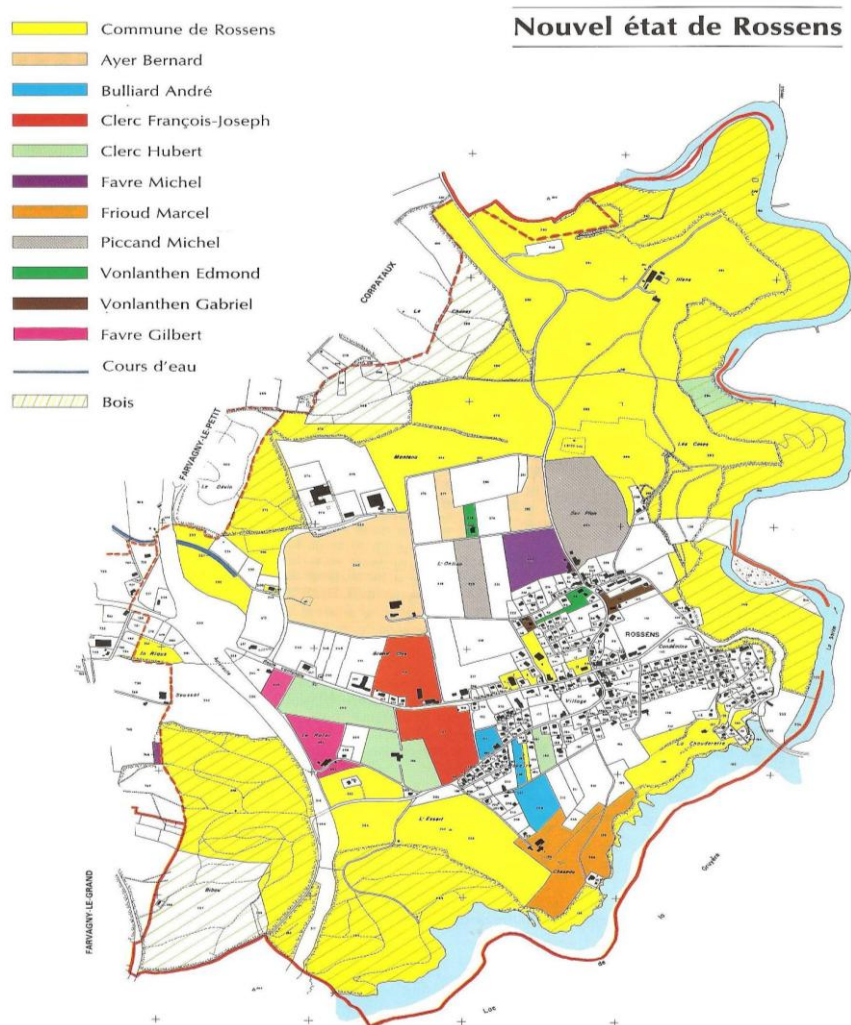
**Fig. 13** : Plan de l'ancien état parcellaire de Rossens, 1970



<sup>16</sup> Informations tirées de DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, p. 4.

Il permit de transférer en zone périphérique toutes les terres agricoles qui appartenaient à la commune, ainsi que des terrains réservés pour les futures industries et l'artisanat.

Vingt ans plus tard et suite à ce remodelage, le nombre de parcelles dans la commune passait de 495 à 290 unités. Comme les agriculteurs eux-mêmes n'étaient pas certains des avantages de ce remaniement, sa mise en œuvre ne fut pas une mince affaire. Mais par la suite et encore à ce jour, c'est grâce à ce remaniement que les paysans peuvent travailler leurs terres de manière très rationnelle. Il faut encore préciser que celui-ci s'est concrétisé en préservant le milieu naturel existant. Le plan ci-dessous "Nouvel état de Rossens" démontre bien le résultat probant de ce remaniement parcellaire. On y distingue bien la zone village avec les différents quartiers d'habitation. Ceux-ci se trouvent entourés de terres agricoles privées et communales, ainsi que de forêts.<sup>17</sup>



**Fig. 14** : Plan du nouveau parcellaire de Rossens, 1990

<sup>17</sup> Informations tirées de DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, p. 5.

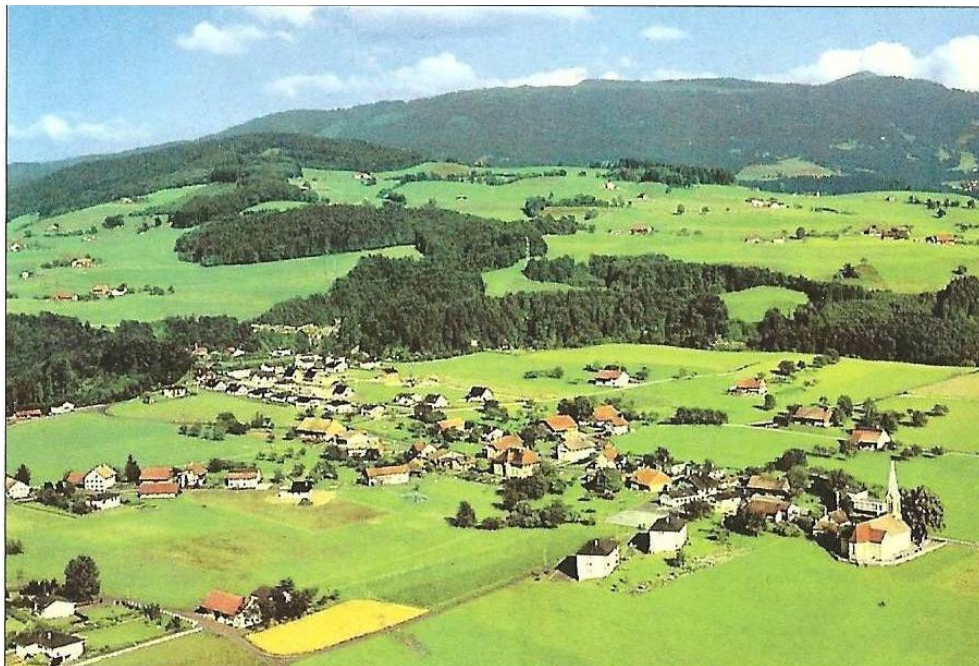


Actuellement, une révision du plan d'aménagement local est en cours. Son aboutissement permettra à la commune de disposer d'une nouvelle capacité d'accueil pour le futur.

### 3.2.2. Les nouveaux quartiers

Nous sommes en 1952 et l'environnement du village est encore essentiellement rural. Comme déjà mentionné par ailleurs, c'est en 1958 que fut construite la première villa sur un terrain sis sur les hauts de "La Chauderette". A l'époque, ce terrain a été vendu par la commune au prix de 50 centimes le mètre carré ! A ce jour, le prix se situe aux alentours de 180 francs le m<sup>2</sup>. Avec ce montant, l'acheteur de 1958 serait aujourd'hui propriétaire de 360m<sup>2</sup> de terrain à construire.

Le développement démographique du village démarra vraiment en 1970 avec le quartier de "La Condémine". La plupart de ces nouveaux propriétaires de villas étaient des citadins. Ils fuyaient bruits et espaces restreints de la capitale pour trouver le calme de la campagne.<sup>18</sup>



**Fig. 15** : Le quartier de la Condémine en 1977

Par la suite, les quartiers de villas se succédèrent et s'étalèrent de prairie en prairie. Ils ont condamné un grand nombre de vergers où se côtoyaient pommiers, cerisiers et autres arbres

<sup>18</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 43-45.

fruitiers. On peut dire que dans certains quartiers, c'est un peu la ville à la campagne. Les maisons sont confortables avec des pelouses ratissées à la "Wimbledon" et des haies soignées. L'inconvénient d'un tel accroissement de population, c'est que certaines personnes n'arrivent ou ne veulent pas trop s'intégrer dans la vie locale. Mais ceci est le prix à payer lors d'une extension aussi importante en moins d'un demi-siècle. Certaines villas du quartier de "La Condémine" sont habitées aujourd'hui par la deuxième génération de propriétaires. Cela prouve qu'il est possible de prendre racine en ce lieu, même si les parents n'en étaient pas originaires.<sup>19</sup>



**Fig. 16 :** Quelques nouveaux quartiers

### **3.2.3. Le développement du village et de son économie**

Afin que les habitants se sentent bien dans ce village, on se soucia très tôt de leur qualité de vie. En plus de la mise à disposition de quartiers bien structurés et disposant de bons emplacements, la commune se lança dans diverses constructions pas toujours soutenues à l'unanimité, il est vrai. En 1979 fut construite la halle polyvalente, une des premières dans la région.<sup>20</sup>

<sup>19</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 43-45.

<sup>20</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 73.

Actuellement, un projet est en élaboration pour une nouvelle halle plus moderne et plus fonctionnelle.

La commune dispose d'une déchetterie avec un local pour les sapeurs-pompiers construits il y a quelques années sur la route d'Illens. Suite à la forte augmentation de la population, un bâtiment communal avec l'office de la nouvelle poste vit le jour au centre du village. Simultanément fut construit un chauffage de copeaux à distance, auquel sont rattachés plusieurs bâtiments communaux et privés. Les locaux de l'ancienne poste ne sont pas restés vides, puisque une banque a pu profiter de l'infrastructure disponible pour s'y installer.<sup>21</sup>

Avec plus d'habitants, il y a naturellement aussi plus d'enfants dans le village et une nouvelle école a vu le jour à proximité de l'ancienne bâtisse. Dans cette nouvelle école se trouvent également une bibliothèque et une grande salle paroissiale, aussi utilisée pour les assemblées communales. De plus, une très belle place de jeux et une place de sport complètent avantageusement le centre scolaire.<sup>22</sup>



**Fig. 17** : Nouvelle école de Rossens, inaugurée en 2006

Pour les besoins quotidiens, Rossens dispose de bons commerces tels que laiterie/fromagerie, boulangerie et boucherie. La Société de laiterie produit, avec le lait des vaches des agriculteurs de la région, de très bons fromages qui s'exportent loin à la ronde. Avec le Gruyère AOC, la laiterie Kolly a déjà eu droit à la médaille d'or décernée par

<sup>21</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 73.

<sup>22</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 80-81.



l'interprofession du Gruyère. Celle-ci taxe sur une période de cinq ans les fromages des fabricants et c'est celui qui obtient la meilleure moyenne pondérée pour son produit qui est primé. La boucherie Yerly, en collaboration avec un agriculteur de la commune, produit du bœuf bio. Elle a également obtenu de l'or pour un de ses produits, le saucisson fribourgeois à la viande fumée de la petite Sarine, de fabrication évidemment artisanale.

Au bord de la route cantonale qui traverse le village se trouve l'Hôtel du Barrage qui appartient toujours à la commune. Dans cet établissement, quelques chambres sont disponibles pour les voyageurs de passage.

**Fig. 18** : Hôtel du Barrage de Rossens



La première implantation d'une entreprise industrielle à Rossens fut l'œuvre d'un curé et d'un régent visionnaires. En 1956, ils réussirent à convaincre les citoyens du village à investir à fonds perdus pour la venue d'une entreprise industrielle dans le secteur de l'horlogerie. Au début, celle-ci occupa, avec une douzaine de personnes, une salle dans l'école. En 1957, elle s'installa dans l'usine construite près de l'église. Cet ancien bâtiment industriel, aujourd'hui protégé, se trouve en transformation afin de pouvoir être utilisé comme maison d'habitation.<sup>23</sup>

"Montena" était la première zone industrielle de Rossens. C'est ici que s'installa en 1973 la première usine, Condis SA, du groupe Condensateurs Fribourg SA. Ce groupe acheta en 1972 à la commune un terrain de 100'000 m<sup>2</sup> pour y ériger cette société. Elle fut rachetée en 2003

<sup>23</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 86-87.



par Maxwell Technologies SA, groupe californien basé à San Diego (USA). 160 collaborateurs travaillent actuellement pour cette société, leader mondial dans le domaine des ultras condensateurs et des condensateurs à haute tension. Au fil du temps, plusieurs sociétés profitèrent de cet emplacement près de la forêt pour s'y installer. La dernière en date fut la société Magtrol SA, en 2006. Elle occupe 80 collaborateurs et se trouve être la meilleure au monde dans le domaine des capteurs et systèmes de tests de moteurs.

**Fig. 19 :**  
Condis SA,  
première usine  
dans la zone  
de Montena à  
Rossens



Dans la deuxième zone industrielle, celle d' "Inriaux", proche des jonctions de l'autoroute, s'est installée en premier la maison Mobilis SA, commerce de meubles. Proche de celle-ci se trouve la société Art-Tisons SA qui produit des fourneaux en pierres naturelles. La boulangerie Gobet y installa un bâtiment avec un laboratoire qui lui permet de cuire ses produits livrés bien au-delà des frontières communales. Le dernier terrain disponible dans cette zone fut acquis par la société Yerly Installations SA. Elle est active dans le domaine des installations sanitaires et de chauffage.<sup>24</sup>



**Fig. 20 :** Art-Tisons SA et Mobilis SA  
dans la Zi d'Inriaux

<sup>24</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 85-87.

La dernière zone vouée à l'industrie, qui est également la plus récente, est celle de "Combernesse", juste à côté de l'autoroute. En 2006, cherchant un emplacement plus spacieux, la société Vorlet Paysages et Sports SA s'y est installée. Cette société conçoit, aménage et entretient les places de jeux et les espaces verts, publics et privés. En pleine saison, elle occupe près de 110 personnes et un projet d'extension est en cours.<sup>25</sup>

Comme on peut le constater, toutes ces entreprises apprécient ces zones proches de l'autoroute, à mi-chemin entre Fribourg et Bulle ainsi que des autres régions de notre pays. La commune utilise naturellement cet argument de poids afin de promouvoir les surfaces disponibles pour l'industrie ou le commerce.

### 3.2.4. La vie associative

Les sociétés à buts culturels et sportifs sont bien représentées à Rossens. Elles permettent, de par leurs présences bien ancrées, d'offrir un grand nombre d'activités diverses. Une vie associative dynamique et diversifiée est certainement un plus pour la communauté villageoise.

Parmi ces sociétés figurent la fanfare et le chœur mixte qui, avec leurs concerts, animent régulièrement des manifestations dans le village et à l'extérieur. La Société de jeunesse, quant à elle, œuvre à l'organisation des fêtes du 1<sup>er</sup> mai, du 1<sup>er</sup> août et de la Saint-Nicolas. Suite à un regroupement régional et à la construction d'un nouveau stand de tir, les tireurs de Rossens doivent se rendre à Vuisternens-en-Ogoz.



**Fig. 21** : Halle polyvalente

---

<sup>25</sup> Texte inspiré de AYER (Robert), *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 85-87.

La halle polyvalente, qui est également celle de gymnastique pour les écoliers, permet la pratique hors cadre scolaire de sports en salle tels que gymnastique, badminton, uni-hockey et tennis de table. Ces différents sports se regroupent au sein de la Société de gymnastique et du Club de tennis de table. A elles seules, ces deux sociétés comptent plus de 300 membres, soit le quart de la population du village. Tous les deux ans, les soirées annuelles de la Société de gymnastique ont un succès tel que les deux représentations se déroulent régulièrement à guichets fermés. Cela représente presque 800 spectateurs sur deux soirs. Comme tous les villages, Rossens a également ses équipes de football. Il y a encore quelques années, les membres des différentes équipes étaient regroupés sous le nom de FC Rossens pour pratiquer leur sport favori. Aujourd'hui, les juniors, actifs et seniors se retrouvent intégrés au sein du FC Bas-Gibloux, club de toute une région.

Selon Monsieur Josef Greca<sup>26</sup>, ancien président de la Société de gymnastique, certains nostalgiques regrettent le temps où une personne s'engageait dans une société du village dans le but de s'investir. Aujourd'hui, certains individus recherchent au sein d'une société plutôt un avantage personnel. Heureusement que ce n'est pas encore une généralité, car les différentes sociétés auraient bien de la peine à survivre. Il faut espérer qu'elles pourront encore longtemps faire profiter à la population du village et à celles des alentours de leur large champ d'activité culturel et sportif.

### **3.3. Rossens demain**

#### **3.3.1. L'avenir se prépare**

Gouverner, c'est aussi être un peu visionnaire ; Rossens l'a été un peu plus que d'autres villages de la région.

Le Conseil communal et la population acceptèrent la mise en place de nouvelles infrastructures afin d'instaurer une certaine qualité de vie. Parmi celles-ci se trouvaient le remaniement parcellaire (voir point 3.2.1.) et l'actuel PAL (plan d'aménagement local) élaborés dans les années 1985 à 1988 et approuvés définitivement par le Conseil d'Etat, le 23 décembre 1991. Aujourd'hui, les zones encore disponibles pour l'habitation se résument en quelques parcelles de terrain. Maintenant se pose donc la question de savoir si Rossens veut encore s'agrandir. Si oui, de quels moyens disposerait la commune ? L'exécutif communal s'est penché sur le sujet,

---

<sup>26</sup> Président de 1992 à 2003, entretien du 11 mars 2011

il y a quelques années déjà. Une réflexion a été menée, dont voici un compte rendu sommaire.<sup>27</sup>

Lors de l'élection du Conseil communal en 2001, celui-ci avait clairement relevé qu'il fallait envisager de lancer une nouvelle étape de développement pour Rossens. Suite à une consultation auprès des services cantonaux en 2003, le Conseil communal, avec la collaboration de la commission d'aménagement, a lancé une procédure de révision totale du PAL. La population de Rossens fut aussi impliquée, puisque une large enquête était mise sur pied en 2004. Le résultat de celle-ci confirma la volonté de poursuivre une politique de croissance modérée en fixant un objectif limité de 1500 à 2000 habitants, de manière à préserver une qualité de vie correspondant à celle en vigueur.



**Fig. 22** : Le bâtiment abritant l'administration communale et la nouvelle poste

Suite à ces consultations cantonales et auprès de la population, quelques objectifs généraux ont été fixés par le Conseil communal, à savoir:

- la poursuite du développement de la commune en augmentant la capacité d'accueil, tout en conservant la qualité de vie ;
- la volonté de la commune d'être propriétaire des nouveaux terrains placés en zone à bâtir ;
- la possibilité pour la commune de mettre l'ensemble des composantes du plan d'aménagement local en conformité avec les nouveaux standards en la matière (nouvelle loi et nouveau plan directeur cantonal).<sup>28</sup>

<sup>27</sup> Inspiré de *Rossens, information communale*, n° 91 – mars 2010, p. 1.

<sup>28</sup> Inspiré de *Rossens, information communale*, n° 91 – mars 2010, p. 1.



Après sept ans de discussions, de séances et d'analyses de dossiers, une nouvelle mouture du plan d'aménagement local était élaborée en vue d'une mise à l'enquête. Le dossier complet de ce plan d'aménagement local était à disposition de la population au bureau communal pour consultation. Tous les éléments touchant à l'aménagement, tels que règles de construction, zones à bâtir, zones agricoles, forêts, paysages, cours d'eau, voies de communication et zones de protection y figurent.

La commune a résumé en quatre points la révision de ce plan d'aménagement, à savoir :

- l'augmentation de 32'000 m<sup>2</sup> de la zone à bâtir pour l'habitation (200 à 250 habitants supplémentaires) ;
- l'augmentation de 24'000 m<sup>2</sup> de la zone à bâtir pour l'industrie dans le secteur Combernesse ;
- la réunion dans un plan directeur communal des extensions prévues à moyen terme
- l'actualisation de tous les éléments du plan d'aménagement local.

Selon le Conseil communal, ce projet répond à une nécessité pour Rossens. Il se veut respectueux aussi bien de la qualité de vie que de l'équilibre financier de la commune. A ce jour, le nouveau PAL ne fait cependant pas l'unanimité. C'est surtout la zone de 32'000 m<sup>2</sup> prévue pour l'habitation qui est fortement contestée par les agriculteurs du village. Elle sert actuellement pour le pâturage de leur bétail. L'exécutif communal va certainement tout mettre en œuvre afin de trouver un terrain d'entente qui permettra au nouveau PAL d'être réalisé. Sinon, il n'y aura pas d'extension possible à court terme pour le village de Rossens.<sup>29</sup>

### **3.3.2. Le point de vue des autorités**

Selon un entretien avec un ancien syndic, Monsieur Robert Ayer<sup>30</sup>, Rossens aurait pu fusionner avec Farvagny, il y a une vingtaine d'années, ou même avec son autre voisine Corpataux. Avec cette commune, Rossens a déjà en commun la gestion de l'école, les sapeurs-pompiers et la déchetterie. Malgré cela, une fusion politique semble peu probable, du moins en l'état, avec Corpataux. C'est plutôt un regroupement plus conséquent avec les villages de toute la région du Gibloux qui se profile à l'horizon. L'avenir nous dira si celui-ci se réalisera !

---

<sup>29</sup> Inspiré de *Rossens, information communale*, n° 91 – mars 2010, p. 1.

<sup>30</sup> Syndic de 1966 à 1991. Inspiré de l'entretien du 13 décembre 2010.

Autre point de vue que j'ai recueilli, celui de l'actuel syndic, Monsieur Jacques Crausaz<sup>31</sup>. Selon lui, Rossens a des finances saines et de bonnes infrastructures. Pour sa part, il n'a jamais discuté d'une éventuelle fusion avec la commune de Farvagny. Cependant, en 2003, il existait un projet avec la commune de Corpataux, qui fut stoppé par cette dernière en 2004.

Voici les principales raisons évoquées par Corpataux qui vouèrent ce projet à l'échec :

- que le nom de la commune fusionnée serait Illens
- que l'administration de la commune se trouverait à Rossens
- que Corpataux devait revoir le projet du bâtiment communal en cours.

A partir de 2006, il y eut plusieurs conférences des syndics pour un projet de fusion de six communes de la région du Gibloux-Sarine (Le Glèbe, Vuistenenes-en-Ogoz, Farvagny, Hauterive, Corpataux-Magnedens et Rossens). Celui-ci est actuellement en veilleuse mais pas abandonné. Monsieur Crausaz regrette que cette fusion ne se soit pas encore réalisée; elle aurait facilité beaucoup de choses. Il reconnaît que, politiquement, une fusion reste difficile, mais est convaincu qu'elle se fera un jour. Il estime qu'il faut quinze ans de préparation afin qu'un projet de fusion puisse aboutir. D'ici que cela se réalise, il coulera encore passablement d'eau dans les méandres de la Sarine.<sup>32</sup>



**Fig. 23** : La Sarine, à proximité du barrage de Rossens

---

<sup>31</sup> Syndic depuis 1991, il ne se représente pas aux prochaines élections. Entretien du 15 mars 2011.

<sup>32</sup> Inspiré de l'entretien du 15 mars 2011 avec Monsieur Jacques Crausaz, syndic de 1991 à 2011.

## 4. Conclusion

Rossens est une commune où il fait bon vivre. Elle a une situation que bien des villages pourraient lui envier. Située non loin du Mont-Gibloux, bordée des rives du lac artificiel de la Gruyère et des falaises de molasse de la Sarine, elle se trouve entre les deux grands centres que sont Fribourg et Bulle. Grâce à l'autoroute A12 et aux transports publics bien présents, les déplacements s'effectuent aisément entre ces localités.

Bien que la commune se trouve à la campagne, entourée de forêts et de champs verdoyants sur lesquels broutent les vaches, le dynamisme de ses habitants a permis d'élever la petite localité rurale au rang d'une grande commune de la région Haute-Sarine. Le développement a été très marqué ces dernières décennies. Une forte augmentation de la population a entraîné la mise en place de nouvelles infrastructures modernes permettant de maintenir un niveau de vie agréable.

Des sociétés locales très actives animent la vie de la communauté villageoise. Fêtes et manifestations traditionnelles permettent aux habitants d'oublier un peu le quotidien et l'agitation qui y est souvent liée.

Grâce aux voies de communications rapides, plusieurs sociétés actives dans le commerce et la haute technologie s'y sont installées. Les infrastructures modernes et l'offre de terrains à bâtir sont évidemment des atouts non négligeables qui font que ces sociétés sont attirées par Rossens.



**Fig. 24** : Vue de la commune de Rossens



L'idée de remonter le temps pour présenter ce thème me semble avoir été une bonne démarche. Elle nous a permis de faire connaissance avec une partie de l'histoire liée au château d'Illens, de ses seigneurs et de son domaine. Par la suite, le début du XX<sup>ème</sup> siècle nous apporte des informations sur la manière dont vivaient les gens et qu'elles étaient les difficultés de survivre à l'époque. Les deux grands chantiers qui furent la construction du barrage et celle de l'autoroute permirent à Rossens de sortir de son isolement régional et de lui donner l'essor nécessaire qui lui a permis de se développer. Le temps ne s'arrête pas là et la commune est en train de chercher des solutions, afin d'envisager une expansion pour les prochaines années.

Les informations obtenues pour ce travail ne sont pas exhaustives, mais il a fallu faire une sélection dans la documentation que j'avais à disposition. La difficulté majeure était de choisir les sources qui me semblaient le mieux correspondre à mon thème.

Ce travail, qui m'a beaucoup passionné, m'a apporté énormément de renseignements intéressants, longtemps ignorés, sur la vie des gens et des choses qui ont marqué et modelé le visage pluriel de cette commune.



**Fig. 25** : Lac de la Gruyère à proximité du barrage de Rossens



## 5. Bibliographie

### 5.1. Sources

- BCUF (Bibliothèque Cantonale et Universitaire), Fribourg  
CLERC (François), *Monographie communale de Rossens*, 1992. Environ 30p.

### 5.2. Instruments de travail

- DELLION (Apollinaire); PORCHEL (François) : *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*. – Fribourg 1884-1902. – 12 volumes.  
[Réimpression : Slatkine, Genève 1994].
- KUENLIN (Franz) : *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*. - Fribourg 1832. 464 p.
- VV. AA. : *Dictionnaire historique et biographie de la Suisse*. Neuchâtel 1921-1934, vol. 5, 792 p.
- VV. AA. : *Histoire du canton de Fribourg*. Publication sld. de Roland Ruffieux. Fribourg Juin 1981. – 2 volumes 1112p.
- VV. AA. : *La Suisse, de la formation des Alpes à la quête du futur*. Dixième publication de la Fédération des coopérateurs Migros, Ex Libris Verlag AG. 1975. 700p.

### 5.3. Livre / Ouvrage

- AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*. Mise en page et impression Copytec SA-Juin 2008.130p.

### 5.4. Journaux et revues / Articles

- ANGELOZ (Jean-Marc), "Rossens : Une commune peu commune", *La Liberté*, 4 mai 1983, p.15.
- Administration communale : *Journal Villageois Rossens*, numéro spécial, n°200 - Août 1985.
- Administration communale : *Rossens information communale*, n°91 - Mars 2010. 64p.
- Administration communale : *Rossens information communale*, n° 93 - Juin 2010. 28p.

- Administration communale : *Rossens Complexe Communal*, - Avril 1998. 18p.
- Administration communale : DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, 12p.

## 5.5. Sites internet

- <http://www.rossens.ch/> (le 4 novembre 2010)
- <http://www.rossens.ch/administration/ladministrationmain.htm#bourses> (le 10 novembre 2010)
- <http://www.swisscastles.ch/aviation/Fribourg/rossens.html> (le 15 novembre 2010)
- <http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php?lg=f> ( le 25 novembre 2010)

## 5.6. Film

- DUCREST (Jean) ; AYER (Robert), "Rossens à travers les âges", octobre 2006, 39min.

## 5.7. Entretiens

- Entretien du 13 décembre 2010 avec Monsieur Robert Ayer, ancien syndic (1966-1991)
- Entretien du 11 mars 2011 avec Monsieur Josef Greca, ancien président de la Société de Gymnastique (1992-2003)
- Entretien du 15 mars 2011 avec Monsieur Jacques Crausaz, ancien syndic (1991-2011)

## 5.8. Images / Illustrations

- **Fig. 1** : <http://www.rossens.ch/>
- **Fig. 2** : <http://www.rossens.ch/>
- **Fig. 3** :  
[http://lh4.ggpht.com/\\_ShvkN\\_CjXtU/SP9SsEw4EFI/AAAAAAAAAEpU/aEOMmNvng-k/DSC\\_6111.JPG](http://lh4.ggpht.com/_ShvkN_CjXtU/SP9SsEw4EFI/AAAAAAAAAEpU/aEOMmNvng-k/DSC_6111.JPG)
- **Fig. 4** : DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, p.1, couverture.
- **Fig. 5** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p.5.

- **Fig. 6** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p.9.
- **Fig. 7** : [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/6f/Rossens-FR-coat\\_of\\_arms.svg/474px-Rossens-FR-coat\\_of\\_arms.svg.png](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/6f/Rossens-FR-coat_of_arms.svg/474px-Rossens-FR-coat_of_arms.svg.png)
- **Fig. 8** :  
[http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://fr.academic.ru/pictures/frwiki/102/f83ec1109cc1189c5f72a961fa444532.png&imgrefurl=http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1452076&usq=\\_\\_S5x67Mhp4Zh4IsbPZifezANLDKY=&h=400&w=550&sz=5&hl=fr&start=0&zoom=1&tbnid=Ho4mwI6ZQDD35M:&tbnh=133&tbnw=184&ei=ab0xTa39JsKK5AaJ9PiTCg&prev=/images%3Fq%3D%25C3%25A9volution%2Bde%2Bla%2Bpopulation%2Bde%2Brossens%2Bdepuis%2B1850%2BOFS%26hl%3Dfr%26biw%3D1007%26bih%3D554%26gbv%3D2%26tbs%3Disch:1&itbs=1&iact=rc&dur=234&oei=ab0xTa39JsKK5AaJ9PiTCg&esq=1&page=1&ndsp=12&ved=1t:429,r:0,s:0&tx=118&ty=61](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://fr.academic.ru/pictures/frwiki/102/f83ec1109cc1189c5f72a961fa444532.png&imgrefurl=http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1452076&usq=__S5x67Mhp4Zh4IsbPZifezANLDKY=&h=400&w=550&sz=5&hl=fr&start=0&zoom=1&tbnid=Ho4mwI6ZQDD35M:&tbnh=133&tbnw=184&ei=ab0xTa39JsKK5AaJ9PiTCg&prev=/images%3Fq%3D%25C3%25A9volution%2Bde%2Bla%2Bpopulation%2Bde%2Brossens%2Bdepuis%2B1850%2BOFS%26hl%3Dfr%26biw%3D1007%26bih%3D554%26gbv%3D2%26tbs%3Disch:1&itbs=1&iact=rc&dur=234&oei=ab0xTa39JsKK5AaJ9PiTCg&esq=1&page=1&ndsp=12&ved=1t:429,r:0,s:0&tx=118&ty=61)
- **Fig. 9** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 38.
- **Fig. 10** : [http://www.lyoba.ch/culture/lac/images/barrage4\\_400.jpg](http://www.lyoba.ch/culture/lac/images/barrage4_400.jpg)
- **Fig. 11** : <http://www.crossley-motors.org.uk/history/buses/charabanc.jpg>
- **Fig. 12** : DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, p.2.
- **Fig. 13** : DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, p. 6.
- **Fig. 14** : DUCREST (Michel), FLEURY (Gilbert) : *Remaniement parcellaire RN12*, p. 7.
- **Fig. 15** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 44.
- **Fig. 16** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 45.
- **Fig. 17** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 81.
- **Fig. 18** : [http://img.opentravel.com/Hotel/minotel-du-barrage-rossens-switzerland-1052425\\_3.jpg](http://img.opentravel.com/Hotel/minotel-du-barrage-rossens-switzerland-1052425_3.jpg)
- **Fig. 19** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 86.
- **Fig. 20** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 86.
- **Fig. 21** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 73.

- **Fig. 22** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 73
- **Fig. 23** : [http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://www.reiki-formation.ch/images/sarine-rossens-3.jpg&imgrefurl=http://www.reiki-formation.ch/html/rossens-illens-tuffiere.htm&usq=\\_\\_F\\_PWNGT47L6FYYSsOtNIYD0k7G8=&h=550&w=750&sz=143&hl=fr&start=0&zoom=1&tbnid=EJ\\_NR3HmMJKdrM:&tbnh=143&tbnw=187&ei=F3CHTcbmHI7oOd\\_lqMgN&prev=/images%3Fq%3Drossens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26sa%3DN%26rlz%3D1W1ADSA\\_fr%26biw%3D1003%26bih%3D567%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=235&oei=F3CHTcbmHI7oOd\\_lqMgN&page=1&ndsp=13&ved=1t:429,r:10,s:0&tx=58&ty=76](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://www.reiki-formation.ch/images/sarine-rossens-3.jpg&imgrefurl=http://www.reiki-formation.ch/html/rossens-illens-tuffiere.htm&usq=__F_PWNGT47L6FYYSsOtNIYD0k7G8=&h=550&w=750&sz=143&hl=fr&start=0&zoom=1&tbnid=EJ_NR3HmMJKdrM:&tbnh=143&tbnw=187&ei=F3CHTcbmHI7oOd_lqMgN&prev=/images%3Fq%3Drossens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26sa%3DN%26rlz%3D1W1ADSA_fr%26biw%3D1003%26bih%3D567%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=235&oei=F3CHTcbmHI7oOd_lqMgN&page=1&ndsp=13&ved=1t:429,r:10,s:0&tx=58&ty=76)
- **Fig. 24** : AYER (Robert) : *Rossens et Illens à travers les âges*, p. 98.
- **Fig. 25** :  
[http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://farm4.static.flickr.com/3552/3412235542\\_b0aba1a4d2.jpg&imgrefurl=http://www.flickr.com/photos/31346890%40N04/page338/&usq=\\_\\_o2iig\\_8Tc9kx\\_b7QnD05RzJyyfW4=&h=378&w=500&sz=138&hl=fr&start=120&zoom=1&tbnid=vI2Q-G\\_Eq7npCM:&tbnh=127&tbnw=168&ei=4YKPTamiBM6w8QOW5pygDw&prev=/images%3Fq%3Dvue%2Ba%25C3%25A9rienne%2Bde%2Bcomune%2Bde%2Brossens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA\\_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=188&oei=4IKPTeuNCcW38gPNzMCgDw&page=9&ndsp=15&ved=1t:429,r:5,s:120&tx=47&ty=59](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://farm4.static.flickr.com/3552/3412235542_b0aba1a4d2.jpg&imgrefurl=http://www.flickr.com/photos/31346890%40N04/page338/&usq=__o2iig_8Tc9kx_b7QnD05RzJyyfW4=&h=378&w=500&sz=138&hl=fr&start=120&zoom=1&tbnid=vI2Q-G_Eq7npCM:&tbnh=127&tbnw=168&ei=4YKPTamiBM6w8QOW5pygDw&prev=/images%3Fq%3Dvue%2Ba%25C3%25A9rienne%2Bde%2Bcomune%2Bde%2Brossens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=188&oei=4IKPTeuNCcW38gPNzMCgDw&page=9&ndsp=15&ved=1t:429,r:5,s:120&tx=47&ty=59)
- **Fig. 26** : [http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://www.gruyere-nature.ch/images/photos/illens.jpg&imgrefurl=http://www.projet-ivy.net/news/mondiale-40/discovering-moins-y-a-de-trous-plus-y-a-de-gruyere-61826/page-2.html&usq=\\_\\_orWU8YUAUW\\_0TEKUjtFRLLFnbwI=&h=413&w=550&sz=59&hl=fr&start=13&zoom=1&tbnid=kVPs4layVnZ8dM:&tbnh=122&tbnw=153&ei=7YWPTb3kOsqy8gPVofmgDw&prev=/images%3Fq%3Dch%25C3%25A2teau%2Bd%27illens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA\\_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26tbs%3Disch:10%2C416&um=1&itbs=1&iact=hc&vpx=705&vpy=260&dur=2844&hovh=194&hovw=259&tx=126&ty=141&oei=54WPTZ6dFdGr8APVvvgDw&page=2&ndsp=18&ved=1t:429,r:11,s:13&biw=990&bih=554](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://www.gruyere-nature.ch/images/photos/illens.jpg&imgrefurl=http://www.projet-ivy.net/news/mondiale-40/discovering-moins-y-a-de-trous-plus-y-a-de-gruyere-61826/page-2.html&usq=__orWU8YUAUW_0TEKUjtFRLLFnbwI=&h=413&w=550&sz=59&hl=fr&start=13&zoom=1&tbnid=kVPs4layVnZ8dM:&tbnh=122&tbnw=153&ei=7YWPTb3kOsqy8gPVofmgDw&prev=/images%3Fq%3Dch%25C3%25A2teau%2Bd%27illens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26tbs%3Disch:10%2C416&um=1&itbs=1&iact=hc&vpx=705&vpy=260&dur=2844&hovh=194&hovw=259&tx=126&ty=141&oei=54WPTZ6dFdGr8APVvvgDw&page=2&ndsp=18&ved=1t:429,r:11,s:13&biw=990&bih=554)
- **Fig. 27** :  
[http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/41/Rossens\\_20070617\\_02.jpg/280px-Rossens\\_20070617\\_02.jpg&imgrefurl=http://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage\\_de\\_Rossens&usq=\\_\\_TcZIAOuSVEqcmgYF0-lkVErMo7A=&h=210&w=280&sz=25&hl=fr&start=0&zoom=1&tbnid=IRNJLGRm7CHheM:&t](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/41/Rossens_20070617_02.jpg/280px-Rossens_20070617_02.jpg&imgrefurl=http://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage_de_Rossens&usq=__TcZIAOuSVEqcmgYF0-lkVErMo7A=&h=210&w=280&sz=25&hl=fr&start=0&zoom=1&tbnid=IRNJLGRm7CHheM:&t)



[bnh=136&tbnw=203&ei=nIaPTf2dLpCo8QOBh-igDw&prev=/images%3Fq%3Dbarrage%2Bde%2Brossens%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA\\_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26output%3Dimages\\_json%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=188&oei=noaPTZj9AdG38gOLz8mhDw&page=1&ndsp=13&ved=1t:429,r:10,s:0&tx=123&ty=88](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://mw2.google.com/mw-panoramio/photos/medium/14645243.jpg&imgrefurl=http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-hauteville.html&usq=__hWOuUNY4ONb5bAHKuB11BvzCxAA=&h=333&w=500&sz=162&hl=fr&start=40&zoom=1&tbnid=FYnIwt-PxVDGIM:&tbnh=100&tbnw=150&ei=z4ePTdniH8ib8QO9nOygDw&prev=/images%3Fq%3Dso%2Bautoroute%2Brossens%2BA12%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26output%3Dimages_json%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=188&oei=noaPTZj9AdG38gOLz8mhDw&page=1&ndsp=13&ved=1t:429,r:10,s:0&tx=123&ty=88)

➤ **Fig. 28** : [http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://mw2.google.com/mw-panoramio/photos/medium/14645243.jpg&imgrefurl=http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-hauteville.html&usq=\\_\\_hWOuUNY4ONb5bAHKuB11BvzCxAA=&h=333&w=500&sz=162&hl=fr&start=40&zoom=1&tbnid=FYnIwt-PxVDGIM:&tbnh=100&tbnw=150&ei=z4ePTdniH8ib8QO9nOygDw&prev=/images%3Fq%3Dso%2Bautoroute%2Brossens%2BA12%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA\\_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=235&oei=sYePTanBKlW8QPm6LSgDw&page=4&ndsp=15&ved=1t:429,r:12,s:40&tx=72&ty=13](http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://mw2.google.com/mw-panoramio/photos/medium/14645243.jpg&imgrefurl=http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-hauteville.html&usq=__hWOuUNY4ONb5bAHKuB11BvzCxAA=&h=333&w=500&sz=162&hl=fr&start=40&zoom=1&tbnid=FYnIwt-PxVDGIM:&tbnh=100&tbnw=150&ei=z4ePTdniH8ib8QO9nOygDw&prev=/images%3Fq%3Dso%2Bautoroute%2Brossens%2BA12%26um%3D1%26hl%3Dfr%26rlz%3D1W1ADSA_fr%26biw%3D990%26bih%3D554%26tbs%3Disch:1&um=1&itbs=1&iact=rc&dur=235&oei=sYePTanBKlW8QPm6LSgDw&page=4&ndsp=15&ved=1t:429,r:12,s:40&tx=72&ty=13)

## 6. Remerciements

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont accordé un entretien et qui ont donné de leur temps, afin de me permettre de compléter et d'enrichir ce travail.

Ces remerciements s'adressent à Monsieur Jacques Crausaz, Monsieur Robert Ayer et Monsieur Josef Greca, sans qui mon travail de maturité n'aurait pas pu aboutir de telle manière.

## 7. Résumé

Connaître l'évolution de sa commune au fil du temps permet aussi d'avoir une perception différente et enrichissante de la région qui nous accueille. Pour la commune de Rossens, trois points forts ou étapes peuvent assez bien résumer son évolution et son développement.

**Le château d'Illens** avec son vécu et ses légendes.

**Le barrage de Rossens**, édifice imposant, dont la construction débuta en 1944 et durera quatre ans. Grâce à lui, le village de Rossens ne sera plus sans issue.

**L'autoroute A12**, voie de communication et d'accès par excellence, dont Rossens bénéficie depuis 1979.

La commune profita par ailleurs du remaniement lié à la construction de cette autoroute pour revoir également tout son **plan d'aménagement local (PAL)**. Avec plus de 1200 habitants, ses 42 sociétés et commerces établis et ses 500 emplois à la clef, Rossens se trouve maintenant à la croisée des chemins. En effet, il se pose la question de savoir s'il faut encore accueillir des habitants dans la commune et, si oui, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour suivre cette évolution ?



**Fig. 26** : Les ruines d'Illens



**Fig. 27** : Le barrage de Rossens



**Fig. 28** : Le viaduc de la Gruyère de l'autoroute A12